

# Sur la carte on the map

## LÉGENDE

LA CARTOGRAPHIE (Map) : quadrichromie (Four-colour) échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.  
LES ITINÉRAIRES (Itineraries) : le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR, de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.  
The route mentioned on the map is of the same color as the route markers you will find on the walk (Exception GR Path)

1 Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits)  
Number of the circular walk (See the list of the itineraries).

D Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits).  
Starting Point (See the list of the itineraries).

CODE COULEURS UTILISÉ SUR LA CARTE  
(Route marking colours) :

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle de Petite Randonnée (PR) (Circular walk).
- - - Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR path).

# Sur le terrain on the itinerary

## PANNEAUTAGE ET BALISAGE

Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments complémentaires :  
1/ Le panneau d'appel (Information Board),  
2/ Le panneau directionnel (Direction arrow),  
3/ Les bornes de balisage (Signposts).

LE PANNEAU D'APPEL :  
Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur.  
Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.



LE PANNEAU DIRECTIONNEL :  
À proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur ce circuit. Sur le parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, junctions ou liaisons.



## LES BORNES DE BALISAGE :

Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.

- Boucle locale (Circular walk)
- Itinéraire de liaison (Junction path)

## BALISAGE EN VIGUEUR :

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle de Petite Randonnée (PR) (PR Path : circular walk).
- - - Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR Path).
- Sentier équestre local (Horse riding path).

## BALISAGE VTT (Marking for mountain bikes) :

- ▶ Très facile (Very easy).
- ▶ Facile (Easy).
- ▶ Difficile (Difficult).
- ▶ Très difficile (Very difficult).

Carte IGN Paris : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.

© IGN PARIS 2005 - Autorisation n° 22060004 - Extraits de cartes IGN : N° 1833 - 1834 - 1933 - 1934  
ISSN / 1159 - 5914

## ATTENTION (Beware of fire risk)

Vous voudrez bien signaler à la mairie la plus proche tout problème particulier que vous aurez rencontré sur votre parcours.

Please inform the nearest "Mairie" of problems you may have found on your route.

## POUR VOTRE SECURITE (Security Services)

SECOURS  
**112**



ALLO MÉTÉO  
(Weather forecast)

**08 92 68 02 24**



## IMPLANTATION DES BORNES :

Balisage à une intersection où il faut aller tout droit : une balise placée du côté opposé à une bifurcation indique d'aller tout droit.  
(Straight on)

Balisage à un carrefour où il faut aller tout droit : une première balise avant le carrefour et une balise de rappel après indiquent d'aller tout droit.  
(Straight on)

Balisage à un carrefour où il faut changer de direction : la balise est en principe placée à l'angle que forme le changement de direction. La direction est indiquée sur la balise.  
(Follow the direction mentioned on the signpost)

## DIRECTION

▶ Tout droit (Straight on)

▶ Tourner à gauche (Turn left)

▶ Tourner à droite (Turn right)



Photo : S.J. Villars

## INFORMATIONS SUR LA NATURE DU SOL\*

- Non goudronné
- - - Pouvant être goudronné
- Goudronné

### \*AVERTISSEMENT :

Ces informations sur la nature du revêtement n'ont qu'une valeur indicative. Elles sont destinées à faciliter la lecture de la carte IGN. L'urbanisation et l'activité humaine peuvent conduire à de significatives transformations du paysage et modifier le tracé ou le revêtement des itinéraires. Ces évolutions n'engagent pas la responsabilité du C.D.E.

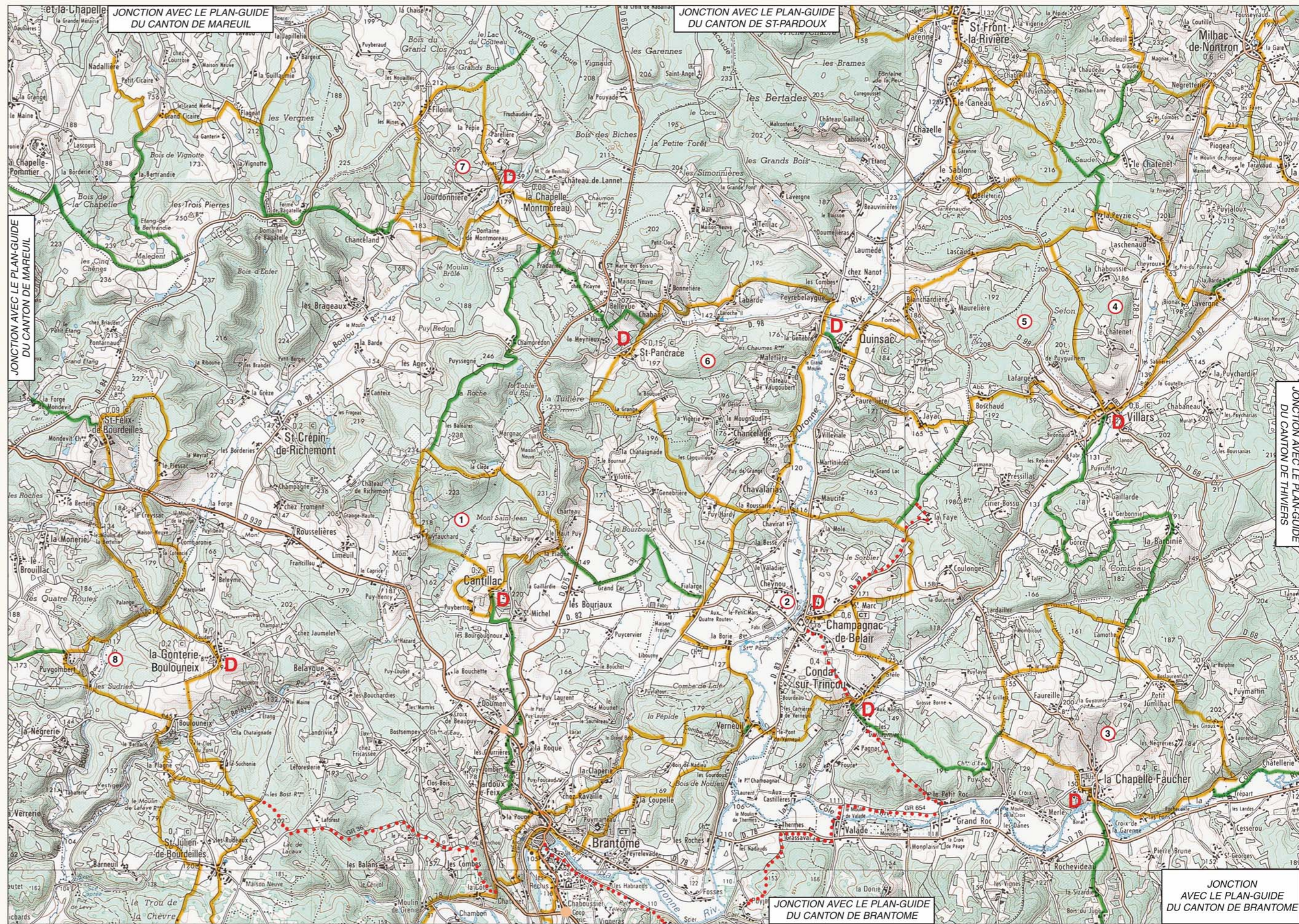


Photo : S.J. Villars

Photo : S.J. Villars